

Ce vendredi 13 octobre 2023, un professeur de lettres, d'un établissement d'Arras a été assassiné durant son service. Deux autres personnels (un professeur, un agent technique) ont été gravement blessés. La Fédération FO de l'Enseignement en Mayenne, la FNEC-FP FO 53, adresse ses sincères condoléances et tout son soutien aux familles, aux proches, aux personnels et aux élèves du lycée Gambetta dont elle partage l'effroi et la peine.

Bien que l'attentat n'ait pas été explicitement revendiqué, il apparaît clairement qu'il s'agit là d'un attentat terroriste visant directement l'école publique et sa laïcité. En cherchant, 3 ans après Samuel Paty, à tuer à nouveau un professeur d'Histoire, l'attaque était clairement ciblée : c'est l'essence même de l'école de la République qui était visée.

Pour la FNEC-FP FO 53 cet événement tragique souligne une nouvelle fois la nécessité de protéger, autrement que par des discours, l'École publique et ses personnels qui mettent leur vie au service du droit à l'instruction des élèves. Il faut qu'enfin tous les moyens exigés par les personnels et leurs syndicats pour assurer la sécurité des établissements soient donnés.

La FNEC-FP FO 53 met en garde contre toute exploitation politicienne et toute instrumentalisation de ce drame : rien ne saurait justifier des atteintes aux libertés publiques ni des discours et actes xénophobes et racistes.

Nous sommes passés depuis vendredi, en « urgence attentat » et c'est dans ce contexte que la Rectrice de l'Académie de Nantes demande aux personnels de gérer eux même la fouille et l'identification des personnes aux entrées des établissements. Chacun appréciera.

Nous demandons, dès à présent, au ministère de prendre ses responsabilités en donnant le message clair que la F3SCT sera convoquée dans les plus brefs délais, et que tous les moyens soient donnés pour accompagner les familles, les personnels et les élèves.

Est-ce en fermant plus de 11 000 postes depuis 2017 que notre ministère entend protéger ses agents ?

Est-ce en imposant des plans « Laïcité » qui n'aboutissent qu'à la stigmatisation et à la division de la République que l'on garantit la liberté de conscience alors que pas une seule fois il n'est fait référence à la loi fondamentale de 1905 de notre République qui garantit la liberté de conscience ?

La FNEC-FP FO 53 rappelle par ailleurs que l'État doit être le premier garant de l'application du principe de Laïcité et de neutralité.

Est-ce en nommant des référents « bien-être » et autres ambassadeurs du harcèlement et de la laïcité et en publiant un numéro vert, ce qui ne fait que semer le désordre et la culpabilisation sans rien régler, et mettre les personnels, de direction en particulier, en difficulté ?

Le ministère serait bien avisé de renforcer le nombre de postes statutaires dans nos écoles et de créer des postes de médecins scolaires, d'infirmières, de surveillants, d'assistantes sociales, d'enseignants spécialisés, de PsyEN...

Enfin, la FNEC-FP FO 53 constate que le ministre n'a pas estimé nécessaire que les personnels du 1er degré aient un temps dédié pour évoquer le drame qui est survenu. L'école primaire n'est pas une garderie nationale mais le lieu de l'apprentissage des savoirs essentiels.

Tous les personnels de l'Education Nationale sont concernés. Assassiner un professeur, c'est attaquer l'école publique et ses agents qui ont plus que jamais besoin de soutien et de protection !

La FNEC-FP FO 53 n'acceptera pas que, comme après l'assassinat de Samuel Paty il y a 3 ans, la mort de Dominique Bernard ne soit suivie que de promesses non tenues.

Les minutes de silence, aussi légitimes soient-elles, ne peuvent tenir lieu de réponse au drame que la République et son école traversent.

*A Laval le 14 octobre 2023*

**FNEC-FP FO 53**, syndicats **FO** de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle

6 rue Souchu Servinière, 53000 Laval

Tel. : 06 52 32 30 45 – @ : [fnec.fp.53@laposte.net](mailto:fnec.fp.53@laposte.net)